



**Conseil d'établissement 2017-2018**  
**Formation générale**  
**Rapport annuel**

**L'année 2017-2018 étant terminée, le dépôt du rapport annuel du Conseil d'établissement est l'occasion de faire un retour sur les réalisations, les activités, les sorties et événements vécues dans les deux écoles.**

**Ce rapport nous permet aussi de vous faire part des différents projets, dossiers, activités qui ont été discutés et approuvés tout au long de l'année. Dans le seul but unique d'offrir à nos élèves de la maternelle à la sixième année du primaire, une école stimulante et dynamique.**

**Pour les besoins du rapport, les éléments mentionnés concerneront les écoles Paul VI (P) et du St-Nom-de-Marie (S).**

**Valeur du projet éducatif**

**Pour les deux écoles, le respect et la rigueur intellectuelle sont de mise.**

**Programmes et projets offerts**

- Bouge Bien, Bouffe bien
- Anglais enrichi (accessible à tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)
- École en santé
- École EVB

**Liste des membres du Conseil d'établissement**

**Parents :**

**Mme Isabelle Perron (présidente du CE)**

**Mme Mylène Grenier**

**Mme Karma Baron**

**Mme Chantal Gauthier**

**M. Raphaël Faucher (représentant au comité de parents)**

**Personnel enseignant :**

**Mme Nancy Gilbert (spécialiste en anglais à Paul VI et St-Nom-de-Marie))**

**M. Marco Dodier (spécialiste en éducation physique à Paul VI)**

**Mme Chantal Vachon (titulaire en classe de 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> année à St-Nom-de-Marie) Secrétaire des rencontres**

**Personnel professionnel et de soutien :**

**Mme Cindy Cliche (technicienne en service de garde à St-Nom-de-Marie)**

### Portraits des écoles (225 élèves)

L'école Paul VI est composée de deux secteurs distincts et :

- 2 groupes du préscolaire (21 élèves)
- 8 groupes du primaire dont 3 à degré multiple de la première à la 6<sup>e</sup> année (164 élèves)

L'école du St-Nom-de-Marie est composée d'un seul secteur :

- 2 groupes du primaire à degré multiple de la première à la quatrième année (22 élèves)

Les deux écoles sont institutionnelles ce qui fait qu'il n'y a qu'un seul conseil d'établissement.

Les élèves d'âge préscolaire de Ste-Clotilde fréquente l'école Paul VI en raison du nombre d'élèves.

Pour ce qui est des élèves de cinquième et de sixième année du territoire de Ste Clotilde, ils reviennent étudier à l'école Paul VI. D'une part, en raison du nombre d'élèves mais également pour que ceux-ci fréquentent une plus grande école avant de faire le grand saut vers les polyvalentes.

### Le personnel enseignant

Pour les écoles Paul VI et St-Nom-de-Marie, le personnel est composé de 10 titulaires au primaire, de deux enseignantes au préscolaire, d'une spécialiste en anglais, de deux spécialistes en éducation physique, de deux spécialistes en arts.

### Services professionnels et de soutien

Dans le soutien et les services offerts aux élèves, on compte :

- Une technicienne en éducation spécialisée à 33 heures (2 écoles)
- Une technicienne en éducation spécialisée 25 heures (suivi d'un élève)
- Une technicienne en éducation spécialisée 20 heures (mesure 30360)
- Un psychologue à 30% (2 écoles)
- Le service d'orthophonie de la CS vient également soutenir les enseignantes dans leur travail en rendant disponible les rapports d'évaluations.
- Deux techniciennes en service de garde (P 31.5h. et S 26.25h.)
- Une éducatrice en service de garde (P 26.25h.)
- Une infirmière du CSSS (un mardi au 2 semaines) (2 écoles)
- Une hygiéniste dentaire (une fois/mois) (2 écoles)
- Trois surveillantes d'élèves (2 écoles)
- Une concierge pour chacune des écoles. (P 20h. et S 10h.)

En 2017-2018, nous avons reçu du ministère des mesures dédiées qui auront permis l'engagement de ressources pour l'accompagnement des élèves.

D'une part, Mme Marisol Brochu (ergothérapeute) a rencontré les élèves des deux groupes de maternelle avec des ateliers de formation.

D'autre part, une ressource enseignante a accompagné les titulaires des classes de maternelle à raison de deux heures par jour pendant 7 mois environ.

*De plus pour les élèves du premier cycle, une ressource TES a accompagné les groupes de 1<sup>re</sup> et 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> année à raison de 4 heures par jour également pendant 7 mois environ.*

*On compte également sur les services d'une secrétaire d'école à temps plein pour les deux écoles. Elle se rend à St-Nom-de-Marie pour une demi-journée par semaine.*

### **Réalisations et fonctionnement général pour l'année scolaire 2017-2018**

*Le conseil d'établissement s'est réuni à 5 reprises cette année. Il est important de se rappeler que toutes les décisions prises lors de ces rencontres le sont pour l'ensemble de nos élèves. Le conseil doit donc s'assurer que les choix faits correspondent aux objectifs et lignes directrices du plan de réussite, du projet éducatif de l'école et de la convention de gestion et de partenariat.*

*Voici les dates des rencontres tenues en 2017-2018 par le conseil d'établissement :*

<i>10 octobre 2017</i>	<i>12 juin 2018</i>
<i>12 décembre 2017</i>	<i>26 juin 2018 avec ajournement au</i>
<i>13 février 2018</i>	<i>12 juin</i>
<i>24 avril 2018</i>	

*Voici les projets qui ont été approuvés :*

- Approbation des règles de régie interne du Conseil d'établissement*
- Approbation du calendrier des rencontres du Conseil d'établissement*
- Approbation du budget du Conseil d'établissement*
- Approbation de la levée de fond de St-Nom-de-Marie*
- Approbation des sorties éducatives*
- Dérogation d'horaire pour la tenue d'activités spéciales*
- Approbation de la sortie au Bora Parc (sortie de fin d'année)*
- Approbation des modifications au calendrier scolaire (Fête de Noël et fin d'année)*
- Approbation des différentes mesures dédiées*
- Approbation de la grille-matière 2018-2019*
- Approbation des frais chargés aux parents reliés au programme d'anglais enrichi*
- Approbation des règles de conduite pour 2018-2019*
- Approbation du protocole, du plan de lutte et du plan d'action sur la violence et l'intimidation (loi 56)*
- Approbation des règles de conduite pour les 2 services de garde*
- Approbation des fournitures scolaires*
- Approbation du montant maximal pour les frais chargés aux parents*
- Approbation de la contribution volontaire*
- Approuve les dépenses liées au fond à destination spéciale.*
- Approbation de la levée de fond 2017-2108*
- Approbation du budget de l'école 2018-2019*
- Approbation pour les frais de permis pour les repas chauds*
- Approbation de l'entente Municipale/scolaire (terrain de jeu et aréna)*
- Consultation sur les actes d'établissement.*
- Consultation sur les services éducatifs dispensés dans chaque établissement.*
- Consultation sur les Règles de répartition des ressources financières 2017-2018*

### Voici d'autres dossiers discutés

**Une campagne de financement a eu lieu pour les deux écoles. Elle aura permis à tous les élèves des deux écoles de vivre une sortie au Bora Parc.**

#### Services aux élèves

**Le 29 août 2017, l'accueil des élèves s'est vécu pour une troisième année avec les parents dans les deux écoles. Ces derniers accompagnent leur enfant et ont droit à une prise en charge individuelle. L'élève arrive avec tout son matériel et plusieurs indications sont données quant à son utilisation et certaines précisions sont faites sur le fonctionnement de la classe. C'est aussi l'occasion de vivre un premier contact avec le parent, l'élève et le professeur.**

**De l'aide aux devoirs a été donné deux fois par semaine aux élèves des deux écoles.**

**Des pratiques de feu ont été réalisées dans les deux écoles en septembre. (S 19 sept. et P 28 sept.)**

**Une sortie au sentiers des mineurs a eu lieu pour les élèves de Paul VI le 19 septembre et une autre pour les élèves de St-nom-de-Marie au Grand Morne le 6 octobre.**

**Des collations pour les élèves démunis ont été offerte du début octobre à la fin juin. (PS)**

**Des berlingots de lait ont été distribués à tous les élèves quotidiennement du mois d'octobre à la fin du mois de juin. (PS)**

**Des repas chauds sont servis aux élèves le lundi, mardi, mercredi et vendredi par Mme Manon Labbé.**

**Le 23 septembre avait lieu le tournoi de soccer pour les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. (PS)**

**Le 6 octobre, l'activité de «cross country» pour les de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année a été faite. Une trentaine d'élèves ont participé. C'est une activité qui revient année après année.**

**Les élèves de la classe de 5<sup>e</sup> se sont rendu à l'aréna le 1<sup>er</sup> décembre**

**Le 12 décembre les élèves du 1<sup>er</sup> cycle ont présenté une pièce de théâtre.**

**Les élèves de St-Nom-de-Marie se sont rendus à la pièce de théâtre «Casse-Noisette» a à la Salle Dussault le 13 décembre.**

**Un souper de Noël a été servi dans les deux écoles avec la participation de plusieurs parents bénévoles.**

**Le 21 mars, les élèves ont participé à la journée de la trisomie. Les élèves devaient porter des bas de couleurs différentes.**

**Le 4 avril a eu lieu la première édition de Paul VI en spectacle avec 26 prestations. Plus de 200 parents étaient présents pour l'occasion.**

**Visite des élèves de 6<sup>e</sup> année à la polyvalente de Thetford.**

**En mai, un agent de la sureté du Québec est venu rencontrer les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année afin de discuter du programme Génivélo.**

**Participation d'une douzaine d'élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année au Marathon à Relais organisé par l'école du Quatre-Vents. L'arrivée des coureurs s'est fait à l'école Paul VI.**

**Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle de Paul VI se sont rendus à Ste-Marie pour une sortie avec tous les élèves au cinéma.**

**Visite des futurs élèves de maternelle le 12 et 13 juin.**

**Les élèves de St-Nom-de-Marie et Paul VI sont allés au Bora-Parc comme sortie de fin d'année et ont reçu une boîte à lunch pour souper.**

### **Journées thématiques**

**Chapeauté de Manon Paré et Tina Dodier, un conseil scolaire a eu lieu avec des élections. Diverses activités étaient proposées aux enseignants lors des rencontres mensuelles. Plusieurs journées thématiques ont eu lieu.**

**- Quatre Journées thématiques lors de la dernière semaine de décembre;**

### **Activités parascolaires**

**Un livret sur l'offre des activités parascolaires a été réalisé. Les élèves avaient plusieurs choix.**

**L'anglais, la musique, le Kid Fit, l'Accrosport, le Cheerleading a eu lieu pour les deux sessions.**

**Deux équipes ont été formées pour jouer au hockey cosom contre d'autres écoles primaires de la CS. Du mois de novembre à janvier.**

**Participation de plusieurs élèves aux tournois de soccer, de badminton.**

**Participation de deux équipes au tournoi de hockey cosom du mois de mai.**

**En cette année olympique, M. Serge Poudrier a rencontré les élèves des deux écoles afin de discuter de son parcours d'athlète.**

**Lire et Grandir a de nouveau été offert à l'école Paul VI aux élèves de 1<sup>re</sup> année à Paul VI ainsi que pour les élèves de 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> année à St-Nom-de-Marie.**

**Participation des élèves des classes de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année dans le projet entrepreneurial «Les fonds de culotte». L'argent amassé a servi aux élèves à faire une sortie au Village vacances Val-Cartier en février. Le projet a été reconnu sur le plan régional.**

**Une équipe de brigadier (30) a été formé parmi les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ce projet est chapeauté par Mme Ruth Lindsay. Un montant de 10\$ par élève a été remis en carte cadeau aux participants de ce programme qui s'échelonne du début à la fin des classes.**

**Participation de tous les élèves au cube énergie (mois de mai)**

**De décembre à mai, nous avons instauré le projet «Mécano» à l'école Paul VI. Plus d'une trentaine d'élèves, à majorité des garçons,**

### Activités culturelles

*Présence de Sylvie Khandjian pour les élèves de maternelle et du 2<sup>e</sup> cycle.*

*L'auteur, Daniel Brouillette, est venu rencontrer les élèves du 3<sup>e</sup> cycle France-Ann Blanchet pour les élèves.*

*Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle ont pu rencontrer l'auteur*

*Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle de Paul VI se sont rendus au salon du livre de Québec.*

*Participation des élèves de Paul VI à la dictée PGL.*

*Première édition de Paul VI en spectacle le 4 avril.*

*Participation des élèves à la campagne de sensibilisation au programme pour le transport scolaire «M'as-tu vu ?»*

*Présence de la mascotte Bubusse pour les élèves de maternelle sur la sécurité dans le transport.*

### Soutien à l'enseignement

*Implantation du modèle RAI (réponse à l'intervention) qui privilégie une approche particulière pour soutenir les élèves en difficulté s'est poursuivie cette année avec des libérations pour chaque titulaire. Avec l'aide de l'orthopédagogue, l'enseignant développe une méthode de travail, privilégiant l'enseignement explicite des comportements attendus en classe passant par le développement de l'autonomie des élèves et la détermination de sous-groupe de besoin établie par un portrait de classe (lecture).*

*Suivi à l'implantation de la lecture interactive au préscolaire.*

*Implantation de l'éducation à la sexualité en première année avec Mme Caroline Dubuc.*

*École du réseau des écoles associées de l'Université Laval*

### Soutien aux comportements positifs

*L'école dispose d'un système d'encadrement qui se veut davantage réflexif que punitif. L'élève ayant reçu trois billets orange pour des manquements mineurs durant le cycle doit faire une réflexion dont le parent doit signer.*

*Considérant que la reconnaissance des bons coups doit être faite, l'école s'est dotée d'un système de reconnaissance visant à souligner quotidiennement les efforts des élèves. Chaque personnel doit émettre deux pièces d'or à différents élèves durant la journée. Lorsque l'élève en a cumulé 5, il reçoit un certificat qu'il doit faire signer par la direction. Quand le groupe en a cumulé un certain nombre, il a droit à une activité récompense et lorsque l'école en a cumulé un certain nombre, c'est toute l'école qui a droit à une activité célébration. Cette année nous en avons vécu quatre au total.*

*Préalablement, les enseignants sont invités à faire ce que l'on appelle l'enseignement explicite des comportements attendus à l'école dans différentes sphères et lieux de l'école. Cette démarche vient vraiment tabler sur ce que l'on attend des élèves au niveau des comportements.*

*Le 29 janvier, Marco Lessard et Annie Paquet, psychologues, ont fait une présentation sur l'anxiété.*

**Conclusion**

***Les membres du conseil d'établissement remercient tout le personnel des écoles pour son implication, son excellent travail et sa détermination à prendre les grands moyens pour la réussite des élèves.***

***Un merci particulier à tous les parents bénévoles qui viennent soutenir la vie de l'école à travers les multiples activités.***

---

***Isabelle Perron***

***Présidente du conseil d'établissement***

---

***Denis Grondin***

***Directeur***